

JAMAÏQUE

Les allégations d'exécutions extrajudiciaires par l'armée doivent donner lieu à une enquête approfondie

Index AI : AMR 38/012/2004

ÉFAI

Jeudi 23 septembre 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« *L'homicide de deux personnes durant l'état d'urgence imposé actuellement à la Jamaïque présente toutes les caractéristiques d'une exécution extrajudiciaire* », a déclaré Piers Bannister, chercheur sur la Jamaïque à Amnesty International. L'organisation demande aux autorités d'ouvrir une enquête approfondie et impartiale sur cet homicide.

« *Lors d'une rencontre en mars 2003, le chef d'état-major des Forces de défense de la Jamaïque a donné son assurance à une délégation d'Amnesty International qu'aucune violation des droits humains par ses soldats ne sera tolérée et que toute allégation s'y rapportant donnera lieu à une enquête approfondie* », a ajouté Piers Bannister.

Le 19 septembre 2004, des membres des Forces de défense de la Jamaïque ont tué Sandra Sewell, une militante associative, et Gayon Alcott, un footballeur âgé de vingt ans. Cet homicide a eu lieu à August Town (St Andrew).

Des membres de la communauté qui disent avoir assisté à la scène affirment que les soldats se sont approchés d'Alcott parce qu'il fumait de la marijuana et ont tiré dans son abdomen. Ils ont à nouveau tiré sur lui quand il a tenté de fuir. Sandra Sewell aurait été abattue alors qu'elle cherchait à se mettre à l'abri des coups de feu derrière un poteau.

« *Le fait que cet homicide a eu lieu après la déclaration de l'état d'urgence est une source d'inquiétude pour Amnesty International. Les États ont le droit de limiter certaines libertés publiques durant l'état d'urgence, mais - le droit international est sans ambiguïté à ce sujet - ils n'ont en aucun cas le droit de porter atteinte au droit à la vie* », a conclu Piers Bannister.

Le 10 septembre 2004, le gouvernement de la Jamaïque a décrété l'état d'urgence

pour un mois à cause de l'approche du cyclone Ivan.

Cet homicide survient au moment où les forces de sécurité ont été complimentées pour leur dévouement lors de l'arrivée du cyclone Yvan. Amnesty International déplore une fois de plus que les agissements de quelques fonctionnaires jettent le discrédit sur l'ensemble du personnel chargé de la sécurité.

Des membres de la communauté d'August Town ont manifesté contre cet homicide. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>